

Plus de moyens pour l'établissement du Fort Dauphin

Maudave au ministre, 15 août 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/3, n°30
=====

Au Port Louis à l'Isle de France, le 15 août 1769

Monseigneur,

J'ai cru devoir me rendre dans cette île, à l'occasion des changements survenus, et surtout pour informer M. le Ch. Desroches et M. Poivre de la suite et des progrès de l'établissement du Fort Dauphin. Les choses, à ce dernier égard, sont parvenues au point matériel où il est nécessaire d'agir. C'est ce que je prendrai la liberté de vous exposer dans la suite de cette lettre. Mais souffrez auparavant, Monsieur le Duc, que je m'acquitte d'un devoir de respect et de reconnaissance, en vous assurant que je suis pénétré de la bonté avec laquelle vous avez daigné me recommander à M. le Ch. Des Roches. J'avais déjà l'honneur de le connaître, mais l'accueil que j'en ai reçu ne m'a pas permis de douter que vous vouliez qu'il prit intérêt à moi. Je ferai les derniers efforts pour justifier vos bontés et m'en assurer la continuation.

J'ai remis à M. le Ch. Desroches un mémoire contenant un précis de mon journal, et un exposé de la situation actuelle des affaires dans la partie de Madagascar où nous sommes établis. J'y ai joint un état de tous ce qui me serait nécessaire pour fonder tout de suite une colonie. Il s'en faut bien qu'on soit à l'Isle de France, en situation de pourvoir à mes besoins, et je vois bien qu'il faut désormais que les secours nous viennent de plus loin. J'ai fait jusqu'à présent avec les petits moyens qui m'ont été administrés bien au-delà de ce que l'on devait naturellement en attendre.

Le Fort Dauphin est en très bon ordre. Les ruines abattues sont nivelées. J'ai fait construire à neuf quelques bâtiments civils et militaires, tels qu'un logement pour moi, deux magasins pour les boissons et marchandises de traite, et un pour la poudre. Ce dernier est voûté et parfaitement à l'abri de tout inconvénient. La ville est en avant du fort, elle consiste en quatre-vingt maisons dont quatre sont à chaux et à sable. Il me faut outre cela quelques autres bâtiments publics par exemple une assez grande boulangerie avec deux fours, une forge, un hôpital.

J'aurai l'honneur de vous envoyer par *le Sphinx* une copie du mémoire que j'ai remis à M. le Ch. Desroches, mais en attendant, souffrez, Monsieur le Duc, la liberté que je prends de vous presser de fournir les matériaux nécessaires pour porter l'édifice à sa perfection. Je vais retourner au Fort Dauphin où j'attendrai patiemment de nouveaux ordres de votre part, car vous allez sentir par le simple exposé des choses, que je ne puis plus rien faire si je ne reçois pas des colons. Je n'ai auprès de moi que des soldats et cinq ou six ouvriers particuliers. Quoique nous ayons fait beaucoup d'ouvrage, cela ne peut pas s'appeler un fonds de colonie. Je me suis assuré des sentiments des peuples, la meilleure partie nous est favorable, le reste se tiendra dans le silence ou poussera quelques murmures impuissants. J'ai concerté avec les chefs que nous occuperions l'espace de pays borné au Nord par la rivière d'Itapere, au Sud et à l'Ouest par la rivière de Fanshere, le Fort Dauphin est au centre de cette position, à quatre lieues d'éloignement de chacun de ces deux points, cela fait huit lieues de long sur une largeur irrégulière à cause des montagnes, mais qui nous donne certainement plus de vingt-cinq lieues de superficie.

Les deux rivières sortent de la même chaîne de montagne. Elles se rendent à la mer après dix ou douze lieues de cours pendant lequel elles sont toujours navigables. C'est assurément une position très favorable à l'établissement d'une colonie. Il ne reste actuellement qu'un village habité dans toute cette étendue, ce sont des Noirs qui se sont donnés à nous et qui vivent tranquillement sous la protection du Fort Dauphin. L'objet le plus pressé et le plus important est de former un village de Blancs. J'ai proposé à M. le Ch. Desroches de me donner quelques familles de Bourbon, mais il a à cet égard d'autres vues et je ne tirerai rien de nos deux îles. Voici en peu de mots ce que je présume qu'on

pourrait envoyer au Fort Dauphin. 1° cinq cents cultivateurs ; 2° deux cents ouvriers ; 3° trois cents soldats ; 4° quarante milliers de poudre, des balles, des pierres à fusil à proportion, six mille fusils, deux ou trois cents pièces de drap rouge de différentes qualités, beaucoup de plats, d'assiettes, d'écuelles, de pots, de penites [pintes] et autres vases d'étain. Ce dernier objet est d'un débit immense, des rassades¹ conformes au modèle que j'ai eu l'honneur de vous adresser, du cuivre jaune en plaque et en fil. Je ne puis rien fixer de précis sur la quantité de ces divers effets qui me seront nécessaires. Cela dépendra, Monseigneur, du plus ou du moins de colons que vous nous enverrez, ces effets seront avancés à titre de prêt, et la valeur en reviendra au Roi aussitôt que le village sera formé. Une foule prodigieuse de Noirs viendront s'établir autour de nous avec leurs troupeaux. Ceci n'est pas une espérance, c'est un engagement respectif qui certainement ne manquera pas. J'ai des gages au Fort Dauphin pour la sûreté de l'exécution. Je pense qu'il sera très à propos de procurer à ces colons un premier fonds de troupeaux, l'ensemble sera considérable et la multiplication assez prompte pour faire passer en deux ou trois ans le commerce des bœufs entre nos mains. Il en résultera un avantage qui n'est pas médiocre. Je veux dire que les gens du pays, privés alors de la seule branche d'industrie avec laquelle ils puissent se pourvoir de nos marchandises qui leur sont devenues nécessaires, ils seront contraints de se jeter sur d'autres objets dont nous ferons notre profit.

Je vous supplie de considérer, Monsieur le Duc, les suites avantageuses qui résulteront des efforts que vous daignerez faire et de décider en même temps s'il convient que je me morfonde inutilement à Madagascar à attendre vainement des secours qui ne viendront pas. J'ai mis les choses au point où il les faut pour travailler avec honneur et profit. Je viens de mettre sous vos yeux un état des moyens devenus nécessaires, daignez prendre en bonne part mes très humbles représentations. Je suis dévoué à votre volonté et prêt à sacrifier mon temps et mes soins à l'exécution d'un projet qui, je l'avoue, a toutes mes affections. Mais souffrez que je répète que je ne peux plus rester dans l'état actuel sans perdre toute créance dans l'esprit des peuples qui, ne voyant rien se réaliser, en concluront que nous nous moquons d'eux.

J'attendrai donc au Fort Dauphin ce que vous aurez jugé à propos d'ordonner, prêt à tout sacrifier pour le succès de la mission dont vous m'avez chargé. Mais si des affaires d'un ordre supérieur ne vous permettaient pas d'étendre vos mesures, mon zèle et ma bonne volonté vous deviendraient totalement inutiles, et j'ose vous dire qu'il serait en [ce] cas plus décent et plus conséquent de renoncer à l'entreprise que de la continuer sur un pied qui ne pourrait jamais en garantir le succès.

Je ne compte pour rien, Monsieur le Duc, les désagréments personnels. J'ai fait et je ferai sans répugnance tous les sacrifices imaginables pour sortir à mon honneur d'une entreprise que vous affectionnez à si juste titre, mais vous pouvez facilement changer ces désagréments. Par exemple, il y a vingt ans révolus que j'ai la commission de Colonel. J'ai servi avec quelque distinction à Minorque et aux Indes. Si vous me procurez le grade de Brigadier, cette grâce me donnerait de la considération. Je ne vous en ferai parler par personne, et si je dois l'obtenir, je ne veux en avoir obligation qu'au seul mouvement de votre bonté. J'en dis autant pour les appointements que vous m'avez fixés, vous les augmenterez si vous le jugez à propos, cela me sera très utile et même nécessaire, mais vous ne serez pas importuné à ce sujet.

M. le Ch. Desroches a bien voulu me communiquer, Monseigneur, la lettre qu'il vous écrit sur l'établissement de Madagascar. Je ne puis pas vous dissimuler que je trouve dans cette lettre des motifs d'attachement et de reconnaissance que je crois devoir à la manière également honnête et pressante dont M. le Ch. Desroches veut bien vous parler de moi et de mes affaires. J'abandonne absolument cet article à vos bontés et à son intervention, mais je [ne peux] m'empêcher de traiter quelques points relatifs à ma mission sur lesquels il m'est impossible d'être de son avis. Ce que je vous dis ici, Monseigneur, ne regarde que le for intérieur car M. le Ch. Desroches peut ordonner ce qu'il croira utile au service du Roi, j'obéirai franchement et de bonne grâce, mais j'obéirai persuadé que mes spéculations sont très bonnes et que ce sera un malheur que de ne pas s'en assurer jusqu'au bout.

¹ Rassades. Verroteries utilisées pour commercer avec les indigènes.

Je vous supplie de remarquer d'abord que les observations contenues dans la lettre de M. le Ch. Desroches sont trop soudaines pour avoir été longuement méditées. Elles portent principalement sur une prétendue uniformité de témoignages. Mais la plupart des spéculateurs qui se sont élevés contre l'établissement de Madagascar sont gens très récusables 1° parce que le plus grand nombre n'a jamais été dans cette île. 2° parce qu'il juge le projet en le considérant sous de faux aspects. M. le Ch. Desroches qui ne veut et ne cherche que le bien du service, a pu être séduit par cette apparente uniformité qui certainement n'est par ailleurs il y a dans cette île plusieurs personnes raisonnables qui pensent comme moi. [*sic*]

Mais les témoignages vagues et incertains doivent-ils balancer l'opinion approfondie et disentée² même sur les lieux par un homme aussi instruit des affaires de Madagascar que je le suis actuellement. Je crois, sans faire tort au jugement de M. le Ch. Desroches, égal en capacité et même en sagacité la plupart de ceux qui ont contribué à former l'opinion que je combats. J'ai vérifié tous les détails qui se rapportent à ce projet avec la plus sévère attention, et je vous engage ma vie, ma foi, et mon honneur que je n'ai rien exagéré dans les avantages que j'ai osé vous promettre. Ceci, Monseigneur, est une chose de la plus suprême importance, daignez vous en reposer sur moi, envoyez-moi les secours que je vous demande, et si je ne fais pas au Fort Dauphin une colonie utile et importante, je me rendrai en France pour recevoir la punition due à ma légèreté et à ma présomption.

Nous ne sommes ni craints comme tyrans et oppresseurs ni haïs dans les environs du Fort Dauphin. Ce jeune garde de la marine qui a veillé toute une nuit dans la crainte d'être assassiné cédait à une terreur déplacée. J'ai plus couru le pays qu'il ne l'a fait, et souvent en moins nombreuse compagnie, rien n'a troublé ma sécurité. On vous dit que les Noirs épouvantés ont abandonné le pays à trois ou quatre lieues du fort. Le fait est vrai, mais il manque d'exactitude, les terrains abandonnés sont une concession arrêtée avec les chefs et une preuve de l'attente où ils sont de voir arriver un grand nombre de Français dans leur pays.

Ils ne nous vendent plus de bœufs, j'en conviens. Les raisons en sont expliquées dans le mémoire que j'ai remis à M. le Ch. Desroches. M. Poivre que j'ose dire plus instruit de ces sortes d'affaires, s'attendait à n'en plus recevoir, il ne vous écrit rien sur ces objets mais il vous en a écrit et je sais que [*illisible*] il trouve mes spéculations bonnes et solides.

N'abandonnez pas, Monseigneur, un si grand ouvrage pour de légères contradictions qui en vérité n'ont pas un fondement réel. Ayez la bonté d'observer que je viens de passer un an sur les lieux, que j'ai mûrement examiné les choses et que je vous réponds sur ma vie et sur mon honneur de la certitude des détails. M. le Ch. Desroches, avec les intentions les plus droites et la meilleure volonté du monde, a été séduit par de mauvaises informations, peut-être même craint-il que l'établissement de Madagascar ne se fasse aux dépens de l'Isle de France, ce qui, de mon aveu même, serait une mauvaise opération. Mais séparez les deux objets dont l'un est assurément plus pressé et plus important que l'autre. Donnez-moi mon petit faire à part, et je proteste entre vos mains, Monsieur le Duc, que vous serez étonné de mes progrès.

J'ai déjà pris la liberté de vous exposer ce qui me serait nécessaire, souffrez que je vous le répète ici, en vous observant que vous pourrez diminuer sur certains objets en vous attendant alors à des succès moindres mais toujours très supérieurs aux dépenses. Trois cents soldats nous sont nécessaires, non pour notre sûreté, mais pour avoir le crédit et l'autorité de représentation. Ce crédit augmentera prodigieusement les choses, et je dois vous déclarer qu'il est le véhicule le plus puissant à employer. Mais en fait, dans le premier essai, je crois que ce nombre peut être diminué d'un tiers. Deux cents ouvriers nous seront très utiles, retranchons en la moitié pour la même considération. J'ai demandé cinq cents cultivateurs, si je n'en reçois que trois cents, nous ferons encore de bonnes opérations.

A l'égard des effets de traite, il est clair que c'est un objet dont je ne puis absolument me passer. Ils serviront de solde aux troupes du pays, aux ouvriers, et ils assureront la subsistance des cultivateurs pendant la première année. Au terme expiré, chacun vivra de sa propre industrie et les particuliers de l'établissement rembourseront successivement au Roi les avances qu'ils auront reçues.

² *disentée* : parfaitement inconnu, ne peut être qu'une erreur de copiste pour *discutée*

Je vous avoue franchement, Monseigneur, que je ne puis assigner de motif aux préventions de M. le Ch. Desroches. Il est hors de doute que l'établissement du Fort Dauphin présente des avantages immenses, non actuels mais très prochains. Nous nous emparerons du commerce exclusif des bestiaux, nous ferons du vin proportionnellement à nos forces, ce qui est un objet, de l'avis de tous les esprits sages et politiques, qu'on ne saurait apprécier. Le chanvre dont les essais ont bien réussi, ne nous donne pas de petites espérances ; enfin ce que l'industrie peut tirer d'un pays naturellement riche et fécond devient notre patrimoine.

On a dit à M. le Ch. Desroches que les Français du Fort Dauphin ressemblaient à des squelettes et que tous demandaient à s'en revenir. Je suis fâché qu'il y ait des gens capables d'avancer de telles impostures. Je n'ai refusé à personne la permission de s'embarquer. Outre ceux que j'ai choisis pour venir avec moi, il ne s'est présenté que deux ou trois particuliers. J'ai proposé à M. le Ch. Desroches d'envoyer quelqu'un sur les lieux pour vérifier les faits. Comme son opinion est formée, cette précaution lui paraît inutile et l'établissement du Fort Dauphin est condamné par défaut, sans que je puisse le défendre, car mon témoignage particulier doit paraître récusable d'autant plus que M. de Sillart [ou Cillart] qui a mené *la Garonne* au Fort Dauphin et qui pourtant n'a pas vu huit cents toises de terrain, a découvert mille inconvénients qui ne m'ont point frappé, et que M. le Ch. de Kersaint qui, à la vérité, a fait vingt lieues dans le pays, porté et rapporté en bonne santé sur un brancard, a cru courir risque de sa vie dans les mêmes lieux où deux ou trois jours auparavant plusieurs de nous passaient et négociaient tranquillement.

En vérité, Monseigneur, il me paraît triste que des comptes si misérablement rendus fassent impression sur un esprit sage et droit, et que je sois obligé d'en écrire. Je ne le fais que pour l'acquit de ma conscience et même pour ma justification. Car après tout, si les scrupules de M. le Ch. Desroches sont fondés, je suis, ou le plus sot, ou le plus écervelé, ou le plus punissable de tous les hommes. S'il n'est rien de tout cela, ne balancez pas, je vous en conjure, à vous en rapporter à moi. Vous ne tarderez pas à vous féliciter de la confiance que vous m'avez marquée. Voudrais-je tromper avec une grossièreté impudente un ministre tel que vous, Monseigneur, à qui je suis si redevable ? Peut-on penser que ma fidélité et mon zèle pour le service du Roi, ne m'aient pas obligé à étudier sérieusement le fond de cette grande question ? Enfin, peut-on concevoir que des inconvénients aussi terribles et j'ose dire aussi lourds que ceux qu'on ait osé présenter à M. le Ch. Desroches aient échappé à mes recherches. Je crois pourtant avoir d'aussi bons yeux que tous ces observateurs.

Daignez donc, Monseigneur, séparer le petit objet de l'établissement du Fort Dauphin de la masse principale à laquelle il restera toujours subordonné. Je ne vous propose point de m'affranchir de la dépendance de M. le Ch. Desroches, cette dépendance est juste et naturelle dans le rapport à la mission dont vous l'avez chargé et je m'y sou mets sans la moindre répugnance, mais, du moins, ayez la bonté de faire en sorte que les moyens que vous me destinerez soient fixes et connus et que je puisse agir librement et sans contradictions [*illisible*] que personne ne peut connaître mieux que moi.

Je vais retourner au Fort Dauphin et je présume que ce sera sans moyen et sans ressource. J'opposerai une patience invincible à ces difficultés, c'est un an de peines et d'affliction, à terme expiré, je recevrai vos ordres. Mais ressouvenez-vous, Monseigneur, de tout ce que j'ai pris la liberté de mettre sous vos yeux, la résolution que vous prendrez à ce sujet est fort importante. Il s'agit de sacrifier à de vaines terreurs l'opération la plus glorieuse et la plus utile qu'on ait tenté depuis cent ans. Il est impossible de la suivre sans de nouvelles mesures telles que je prends la liberté de vous le proposer, et je vous supplie très instamment de m'accorder la grâce de savoir précisément à quoi m'en tenir. Je vous offre ma vie et mes soins pour la suite du dessein en question, et dans le cas où vous ne jugeriez pas à propos de suivre ce grand objet, je me flatte que vous voudrez bien m'accorder la permission de me retirer chez moi.

J'attends de votre équité, Monseigneur, que vous ne m'imputerez pas ce nouvel ordre de choses, mes intentions sont très droites et mes vues tout aussi saines, le succès dépend uniquement de vous et je n'appellerai que vous-même de l'événement quel qu'il soit. La gloire de l'événement vous sera due et l'abandon du projet ne pourra m'être imputé car je proteste et je jure entre vos mains que les choses sont telles que j'ai pris la liberté de vous les représenter depuis deux ans.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Modave

* * *